



Arc Club de Fécamp

Samedi 20 et Dimanche 21 Novembre 2021

Concours en salle : 2x18m

Les archers de l'Arc Club de Fécamp ont le plaisir de vous inviter à leur concours en salle qui se déroulera à la salle Tony Parker, rue Traversière (quartier du Ramponneau) 76400 Fécamp

Concours sélectif pour les championnats de Seine Maritime, de Normandie, de France ainsi que pour le challenge du CD76.

Horaires	Ouverture du greffe	Echauffement sur cible à 18 m	Inspection du matériel	Début des tirs
Samedi après-midi	13h45	14h00	Au greffe	14h45
Samedi soir	19h00	19h15	Au greffe	20h00
Dimanche matin	8h30	8h45	Au greffe	9h30
Dimanche après-midi	13h15	13h30	Au greffe	14h15

Remise des récompenses le dimanche vers 17h45

Au choix de l'archer pour le contrôle au greffe :

- présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo.
- présentation d'une « attestation de licence dématérialisée avec photo » sur un support informatique : type smartphone ou tablette.
- communication du numéro de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- passeport sportif : il comporte la photo + le numéro de licence.

BLASONS

Arc à poulies	Toutes catégories	Tri spots verticaux de 40
Arcs classiques	Poussins de 8 à 10 ans	Blasons de 80
	Benjamins, minimes	Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40
Arcs nus	Cadets	Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40

Pour les arcs classiques et arcs nus, à partir de la catégorie cadet, les archers qui souhaitent tirer sur tri spots verticaux de 40 doivent en faire la demande lors de l'inscription, sans précision de votre part, blason de 40.

INSCRIPTIONS

La feuille d'inscription **accompagnée du règlement par chèque** à l'ordre de « Arc Club de Fécamp » devra être envoyée avant le **16 novembre**. Toute inscription non accompagnée du chèque ne sera pas prise en compte. Désistement possible jusqu'à la date limite d'inscription. Droits d'inscription : 7 € toutes catégories

Adresse :
Mme Sylvie LAPERT
19 impasse des chevreuils
76400 Contremoulins

Téléphone :
06 86 20 19 51
02 35 29 83 13 (entre 18h et 20 h30)

Email :
sylvie.lapert@wanadoo.fr

Tenues de club ou blanche souhaitée. Chaussures de sport obligatoires.

Dans le respect du protocole sanitaire un contrôle du passe sanitaire et ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h sera exigé à l'arrivée pour les archers et le public. La buvette protocole HCR applicable.

RECOMPENSES Individuelles : aux 3 premiers de chaque catégorie .Par équipe : À la meilleure équipe de club composée automatiquement avec le premier score individuel sur la compétition, formée de 4 tireurs dont au moins une femme ou un jeune, avec au maximum un arc à poulie.